

ENSEMBLE

Éducation Nationale



Syndicat National Unitaire des Instituteurs Professeurs des écoles et Pegc (SNUIPP)
Fédération Syndicale Unitaire (FSU.) - LOZERE

ENSEMBLE SNUIPP 48 - Espace Jean Jaurès - 48000 MENDE Tél. 04.66.49.15.90 - Email : snu48@snuipp.fr

Editorial

**L'été sera chaud ! Peut-être...
La rentrée ? Certainement...**

L'année scolaire 2014-2015

a été douloureusement marquée par la généralisation de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires...

Si quelques communes ont pu recruter des intervenants de qualité et mettre en place des activités périscolaires intéressantes en respectant, ou non, le temps scolaire,

on en est le plus souvent resté au niveau du bricolage, avec une simple réduction de la journée scolaire, le temps péri-scolaire se réduisant à de la garderie supplémentaire.

Au final, cette réforme, c'est avant tout une rupture de l'unicité et de l'égalité de notre Ecole Publique.

C'est aussi, de façon confirmée, une dégradation de nos conditions de travail avec un impact non négligeable sur nos vies personnelles.

C'est pourquoi le SNUipp-FSU ne cessera d'exiger l'abandon de cette réforme, au profit d'un tout autre projet, concerté et alliant l'intérêt des élèves et le respect des enseignants.

Si l'on y ajoute la persistance du gel de nos salaires - les négociations autour du PPCR* étant cousues de fil blanc-,

les pressions hiérarchiques, la lourdeur administrative, le spectre de la territorialisation... : il y a de forts risques que le malaise généralisé qui s'est installé dans notre profession ne s'accroisse.

Il est grand temps que ce gouvernement en prenne la mesure ... avant la prochaine campagne présidentielle.

Le SNUipp-FSU a décidé de mener une campagne revendicative offensive sur nos conditions de travail dès septembre.

En attendant de vous retrouver dès les premiers jours de la rentrée ...

Dispensé de timbrage MENDE RP



Déposé le : 1er juillet 2015

*Toute l'équipe du SNUipp-FSU 48
vous souhaite
un bel été
et d'agréables vacances bien méritées.*



SOMMAIRE

- | | |
|---|---------------|
| <input type="checkbox"/> Editorial | p. 1 |
| <input type="checkbox"/> Agir Ensemble : PPCR ; rythmes scolaires ; accès Hors Classe | p. 2 |
| <input type="checkbox"/> Mouvement | p. 3, 4, 5, 6 |
| <input type="checkbox"/> Agir Ensemble : réforme du collège | p. 7 |
| <input type="checkbox"/> Agir Ensemble : Bulletin de syndicalisation 2015/2016 | p. 8 |

Agir ensemble

* PPCR : Parcours professionnel, carrière et rémunération, le point sur les « négociations »

Les négociations engagées entre le ministère de la fonction publique et les syndicats sur le « Parcours professionnel, carrière et rémunération » (PPCR) arrivent à leur terme. Qu'en est-il des dernières propositions concernant les rémunérations et le déroulement de la carrière des enseignants des écoles ? La transformation de l'ISAE en points d'indice

L'ISAE serait mensualisée et intégrée au salaire de base des PE, sous la forme de 9 points d'indice supplémentaires. Pas de différence donc sur la feuille de paie des actifs, mais une légère amélioration du montant de la pension des personnels retraits à partir de la mise en œuvre de la mesure qui s'étalerait de 2017 à 2018.

Revalorisation de la grille indiciaire

Le ministère propose d'unifier les différentes grilles indiciaires des fonctionnaires de catégorie A, dont celle des enseignants, en une grille unique avec des évolutions qui se traduiraient pour les professeurs d'école de la façon suivante :

► 25 points d'indice supplémentaires en bas de la grille qui passerait donc de l'indice 365 à l'indice 390. Une fois déduite l'intégration des 9 points de transformation de l'ISAE, **le gain serait donc de 16 points, soit 74 euros brut par mois.**

► 15 points d'indice supplémentaires en haut de cette nouvelle grille qui passerait de l'indice 658 à l'indice 673. Une fois déduite l'intégration des 9 points de transformation de l'ISAE, **le gain serait donc de 6 points, soit 28 euros brut par mois.**

► 38 points d'indice supplémentaires au sommet de cette nouvelle grille correspondant à la hors-classe des PE, qui passerait de l'indice 783 à l'indice 821. Une fois déduite l'intégration des 9 points de transformation de l'ISAE, **le gain serait donc de 29 points, soit 134 euros brut par mois.**

Ces mesures auraient des incidences sur l'ensemble des échelons dans un calendrier qui s'étalerait de 2017 à 2019. L'avancement au rythme moyen dans cette nouvelle grille serait globalement plus favorable par rapport à la situation actuelle, avec un **gain moyen d'une cinquantaine d'euros par mois.**

Avancement d'échelon

Aujourd'hui, les enseignants ont trois rythmes d'avancement (Ancienneté, choix

et grand choix), tandis qu'ailleurs dans la fonction publique, il existe un rythme moyen d'avancement auquel sont appliquées des « réductions d'ancienneté » pour la quasi-totalité des agents ce qui revient de fait à un rythme unique d'avancement. Pour l'avenir, le ministère de la fonction publique avance comme objectif « d'assurer l'équité dans les procédures d'avancement d'échelon entre les trois versants de la fonction publique ». Il recherche en revanche les termes d'une discrimination plus forte en prenant en compte la valeur professionnelle, ce qui est déjà le cas chez les enseignants au travers de l'inspection.

Le mécanisme reposerait sur un rythme d'avancement moyen pour tous, avec une réduction d'ancienneté de huit mois accordée tous les trois ans à 25% des agents. Un dispositif globalement moins avantageux pour les enseignants qui avancent aujourd'hui au grand choix et plus avantageux pour les autres.

La ministre de la fonction publique a par ailleurs annoncé que « *tout fonctionnaire a vocation à bénéficier dans sa carrière d'au moins un avancement de grade* ». C'est à dire, pour un enseignant des écoles, d'accéder à la hors-classe. Pour le SNUipp-FSU, cela devrait en toute logique se traduire par l'accès automatique de tous les PE à la hors-classe, une fois atteint le 11e échelon de la classe normale.

A prendre ou à laisser

Toutes ces propositions sont une réponse au courrier adressé de manière unitaire par les syndicats de fonctionnaires qui demandaient à Marylise Lebranchu des avancées plus significatives et un calendrier plus resserré des mesures proposées initialement. D'ultimes discussions se dérouleront d'ici début juillet avant la proposition d'un « accord cadre » soumis à la signature des organisations syndicales fin septembre.

Mais la ministre a prévenu. Faute de signature de la part d'une majorité de syndicats, le projet d'accord serait retiré. De plus, un rendez-vous prévu au printemps 2016 pour des discussions salariales, et pour lequel le SNUipp-FSU demande l'engagement qu'il marque le dégel du point d'indice, serait lui aussi annulé.

Quoi qu'il en soit, le SNUipp et la FSU consulteront l'ensemble des personnels, dès la rentrée scolaire, avant de prendre leur décision.

RYTHMES :

CDEN spécial rythmes le 30 juin au royaume des aveugles le borgne est roi!

Si la grogne est moins visible sur le terrain, il n'en demeure pas moins que les enseignants font un bilan globalement négatif suite à la généralisation de la



réforme des nouveaux rythmes scolaires. Au sein de la FSU le SNUipp ne manquera pas de faire remonter les critiques émanant du terrain.

Accès à la hors classe :

Examinés en CAPD jeudi 2 juillet

Depuis l'an dernier la gestion de l'accès à la hors classe des PE est confiée aux recteurs, certains d'entre eux appliquant des règles de calcul différentes selon les départements.

Pour l'année 2015/2016 le taux national de promotion passe à 4.5% (pour rappel il était de 3 en 2013 et 4 en 2014)

Le contingent de l'académie de Montpellier est de 415 et sur décision du recteur de 10 pour la Lozère.

Le SNUipp exige que la hors classe soit accessible à tous et que tous les PE puissent terminer leur carrière à l'indice terminal 783 au sein d'un même grade (ou classe).

Il revendique la revalorisation du point d'indice, son indexation sur les prix et des mesures IMMEDIATES de rattrapage pour tous, notamment via une augmentation de 50 points d'indice (230€ mensuels).

Enfin dans la situation actuelle, le SNUipp-FSU demande que tous les collègues promus grâce au nouveau barème (Education Prioritaire, Direction d'école, et CPC, voir Ensemble n°269) le soient hors quota.

Mouvement : 1ère phase

Quelques chiffres... mais pas que !

- **177 participants** (191 en 2005, 214 en 2006, 182 en 2007, 178 en 2008, 176 en 2009, 175 en 2010, 182 en 2011, 149 en 2012, 149 en 2013, 170 en 2014) pour 2309 vœux contre 2133 l'an dernier.
- **67 soit 38,28 % ont obtenu satisfaction** après la première phase du mouvement (2005 : 43% ; 2006 : 57% ; 2007 : 54% ; 2008 : 54% ; 2009 : 40% ; 2010 : 44% ; 2011 : 55% ; 2012 : 34,23% ; 2013 : 42,28% ; 2014 : 31,76%)
- **54 soit 30,86 % restent sur leur poste**, (2008 : 24% ; 2009 : 38% ; 2010 : 34% ; 2011 : 28,5% ; 2012 : 40,9% ; 2013 : 39,4% ; 2014 : 37,06%).
- **56 soit 31,28 % restent sans poste après la CAPD** (2007 : 24 % ; 2008 : 22% ; 2009 : 22,7% ; 2010 : 21,7% ; 2011 : 17% ; 2012 : 24,8 % ; 2013 : 22,82% ; 2014 : 31,18%).
- **7 postes seulement restent vacants** (voir page 6)

Compte rendu CAPD du 19 juin 2015

Le SNUipp-FSU 48 a rappelé dans sa déclaration liminaire (à lire sur son site) que le mouvement intra départemental était un moment clé de la vie des collègues, influençant à la fois la vie professionnelle, familiale et personnelle. Il a rappelé aussi qu'il était de la responsabilité du DASEN, première autorité départementale de l'Éducation Nationale pour tout mettre en œuvre pour que ce temps fort se déroule au mieux dans l'intérêt conjoint du service et des personnels.

Le SNUipp a dénoncé le contexte imposé d'harmonisation académique dont les opérations du mouvement départemental n'ont eu qu'à souffrir : calendrier impossible à tenir sans aléas, zones géographiques improbables obligatoires, multiplication des postes à profil et des bonifications, éloignement des centres de discussion et de décision portant ombrage à la qualité du dialogue social.

Avant de passer à l'étude des projets d'affectation, le SNUipp-FSU a rappelé son opposition au principe des postes à profil. Le SNUipp-FSU 48 a rappelé aussi son attachement au barème pour l'attribution pour tous les postes, même ceux qualifiés « postes à compétences particulières » Il a aussi fait état de la grogne de la profession sur le sujet, grogne amplifiée par des rumeurs remettant en cause l'impartialité des jury de commission. Ces « rumeurs » s'appuyaient sur la modification incompréhensible des documents de travail. Si les représentants du SNUipp n'ont à aucun moment failli à leur obligation de discrétion par rapport aux dits documents de travail, il n'en demeure pas moins qu'ils s'en sont servi comme appui pour vérifier auprès de la profession tous les éléments des barèmes et des projets d'affectation. Équité et transparence seront toujours la ligne de conduite du SNUipp-FSU.

bonifications

Il a été compliqué pour les représentants du personnel de vérifier que tous les personnels avaient bénéficié des points auxquels ils pouvaient prétendre au regard de la circulaire...

Appels à candidatures

□ Poste de direction Jean Bonijol : 2 candidatures, aucune retenue. Un nouvel appel à candidature sera fait. Les représentants du personnel se sont étonnés du peu de candidature : peut-être le fait de multiplier les étapes (liste d'aptitude, commission) limite les ardeurs ???

□ Maison d'arrêt : (2 candidats) Emilie Lescure à titre provisoire.

□ UPE2A : (1 candidat) Peggy Campel à titre définitif.

□ Chargé de mission auprès du service éducatif de l'Éducation au

Développement Durable (2 candidats) Brice BERNABEU à titre définitif

□ Plus de Maîtres Que de Classes : (1 candidat) Fabienne FERRER à titre définitif

□ CPC TICE : (4 candidats) Eric MASSON à titre provisoire.

Le SNUipp a posé de nombreuses questions diverses :

Ineat/exeat.

Tous les exéats hors académie ont été validés au regard de la situation de sumombre.

Pour les inéat/exéats pour les départements de l'académie, pour les titulaires et

pour les futurs T1 (PES concours 2014) les critères seront définis... par harmonisation académique le 1er juillet. Toutes les demandes seront examinées en CAPD le 2 juillet.

Attention, pour les futurs T1, essentiellement des échanges terme à terme.

Pour les PES concours 2015 qui désireraient une modification d'affectation, c'est madame le Recteur qui décidera, dossier de demande à l'appui.

Rased Marvejols : Vacance du poste G

Le SNUipp a rappelé le manque d'anticipation de l'administration quand au départ en formation des enseignants (option E et G) pour permettre le maintien des RASED complets dans chaque circonscription et ce malgré des demandes de départ en formation. Il souhaite qu'un appel à candidature soit néanmoins publié pour pourvoir le poste G avec une éventuelle transformation temporaire en poste E (mission peut-être plus abordable sans formation). Le DASEN a refusé tout en affirmant réfléchir à une solution.

Inspections 2014/2015 :

Pour éviter de se retrouver dans la même situation qu'en octobre 2014 (promotions), le SNUipp a demandé la confirmation de la transmission des notes et des rapports avant les grandes vacances.

Accès à la hors-classe

Il sera étudié lors de la CAPD du 2 juillet. Les services font état d'un effectif de 10 passages à la hors classe pour notre département. (cf article p.2)

EVS aides à la direction :

Aucune dotation confirmée au niveau académique, par contre dans le cadre des missions d'AVS, l'administration confirme que les renouvellements possibles sont actés.

CDisation des AVS

A ce jour, 7 AVS (ex AED) ont été CDIsées et 3 devraient l'être en 2015/2016.

Pour le SNUipp, il reste encore beaucoup à faire pour que tous les personnels précaires soient enfin sous contrat statutaire et pérenne.

ULIS de Saint Chely créé à la carte scolaire 2015 :

Le DASEN a informé de la nomination d'un enseignant du second degré sur ce support.

Direction SEGPA Marvejols :

L'attribution du poste se fait dans le cadre d'un mouvement académique et à ce jour il n'y aurait pas de candidat pour la Lozère.

Le SNUipp-FSU 48 souhaite un bilan complet du mouvement 2015.

A ce jour, pour nous, il apparaît déjà que la mobilité est loin d'être une réalité en Lozère même avec la mutualisation des règles dans le cadre de l'académisation. Par ailleurs les mesures imposées cette année par l'administration, à savoir les vœux de zone auxquels le SNUipp-FSU 48 s'oppose, n'ont absolument pas permis d'augmenter le nombre de nominations dès la première phase. Aussi, pour le SNUipp le retour à des règles départementales tenant compte des réalités locales est une nécessité urgente. Nous comptons sur la profession pour continuer la mobilisation et faire entendre raison à Madame le Recteur.

Mouvement : 1ère phase

Résultats Mouvement par ordre alphabétique

NOM	ANCIEN POSTE	POSTE OBTENU	BAREME
Aguilhon Delphine	Adjointe Balsièges	Adjointe Saint-Etienne-du-Valdonnez TPD	18,533
AlbouySéverine	St-Martin-de-Lansusc Dir 1 cl	Adjointe Anglais Saint-Michel-de-Dèze TPD	8
Assier-Manuel Claudine	AdjointeBarjac	Adjointe mat. les Solelhons Mende TPD	27,614
*Aurand Sophie	Adjointe élem. Anglais Langogne	Adjointe élem. Langogne (défléchage) TPD	20
Bachimont Ivan	TR ZIL Le Malzieu Ville	TR ZIL Saint-Chély Maternelle TPD	512
Barlier Martine	Adj déch direct.anglais J. Bonijol Mende	Adjointe Anglais Groupe Scolaire TPD	27,886
Bascle Caroline	Surnombre	TRBD Albaret Ste Marie TPD	7,994
Bernabeu Brice	Direction Lanuéjols	Fon Ped Ex Sans Spe TPD	10
Bideault Paola	PES Langogne élémentaire	Cursus bilingue Occitan St Chély TPD	1
*Bourrion Polly	Adjointe élem.anglais La Canourgue	Adjointe élem.La Canourgue (défléchage) TPD	16
Bringer Emilie	TR ZILSt-Chély d'Apcher Mat	Adjointe Saint-Alban-sur-Limagnole TPD	13,5
Brunel Marlène	Malbouzon dir 1 cl	Direction Albaret Ste Marie 4 classes TPD	14
Campel Peggy	Direction Chambon-le-Ch	UPE2A Chambon-le-château TPD	12
Champetier Jean-Luc	Pont-Ravager dir 1 cl	TR ZIL Barre des Cevennes TPD	40,964
*Chapel Cécile	Adjointe anglais Florac	Adjointe élem.Florac TPD (défléchage)	31,986
Charbonnier Sindy	Adjointe Montrodat	Adjointe élem.Marvejols la Coustarade TPD	515
Chaumier Florence	TR ZIL Mende Les Chênes	TR ZIL Groupe Scolaire J; Bonijol Mende TPD	37,936
Chouilly Aurore	CEM Montrodat	CEM Montrodat PRO	11
Cochain Bernard-Yves	TR BD Sainte-Enimie	TR BD Banassac TPD	17,333
Cornet Gilles	TR ZIL Grpe Sco élem Mende	TR BD Sainte-Enimie TPD	24,883
*Dalut Mylène	Adjointe anglais St Chély	Adjointe élem St Chély (défléchage) TPD	24,486
Dardalhon Vivien	Itep Bellesagne	Itep Bellesagne PRO	16
Decouze Pascal	Itep Bellesagne	Itep Bellesagne PRO	34,903
*Delabre Aurore	Adjointe anglais Marvejols	Adjointe élem Marvejols (défléchage) TPD	16
Deniset Fabienne	Direction Langogne Maternelle	Direction maternelle 5 cl. Langogne PRO	34,917
Dubois Sylvie	DSDEN Référent	TR ZIL St Bauzile TPD	18,733
Ferrer Fabienne	Adjoint Anglais Chambon-le-Ch	Plus de Maitre que de Classe Langogne TPD	12
Flayol Camille	Direction Bédoues	Direction 3 classes Saint-Etienne-Vallée-Fr TPD	14,753
Frontin Marine	Adj Anglais St-Michel-de-Dèze	Direction 2 classes Bedoues PRO	7
*Gaillard Pastre Sandy	Adjointe anglais Florac	Adjointe élem.Florac TPD	16,992
Gaillard Anaïs	UPEAA Chambon le Château	Adjointe Chambon le Château TPD	2
Gery Coline	TR BD Le Bleynard	TR BD Langogne Maternelle (Vœu Zone 1) TPD	2
Gibert Pierrick	PES Chirac	Direction Altier (1 classe) TPD	1
Gréa Elodie	Ineat	Adjointe Maternelle Florac	805
*Guillem Elisabeth	Adjonte anglais Jean Bonijol Mende	Adjointe Jean Bonijol Mende (défléchage) TPD	24
*Jaffuel Karine	Adjointe anglais le Monastier	Adjointe Le Monastier (Défléchage) TPD	22
Lafon Béatrice	TR BD Badaroux	Décharge direction Angl J. Bonijol Mende TPD	13,994
Larguier Antoine	Adjoint St-Germain-du-Teil	Direction 3 classes Lanuéjols TPD	13
Laune Katia	TR BD Albaret-ste-Marie	Direction 4 classes Chambon le ChâteauTPD	7
*Lauraire Dominique	Adjointe anglais Montrodat	Adjointe Montrodat (défléchage) TPD	14
Legrand Karine	Adjointe Marvejols Elementaire	TR ZIL Chanac TPD	18
Lescure Emilie	Maison d'Arrêt Mende	Maison d'Arrêt PRO	6,783
Magnan de Bornier Sylvie	TR ZIL Chanac	Adjointe élémentaire Chanac TPD	815
Marcelli Serge	Adjoint Villefort	TR BD Le Bleynard TPD	27,919
Masmejean Pauline	Surnombre	Direction 3 classes Saint-André-Capcèze TPD	2
Masson Eric	IAI Mende	CPC TICE PRO	30,783
Maure Catherine	Adjointe Florac maternelle	TR ZIL Florac Maternelle TPD	30,936
Maurin Julie	TR BD St-Etienne-du-Valdo	Classe application Marvejols Mat TPD	9
Megret Severine	Adjointe Fontanilles élem	Adjointe Fontanilles Maternelle TPD	20
Meignen Nathalie	Direction Ste-Croix-Val-Fr PRO	Direction 2 cl. Ste Croix Vallée Fr TPD	18,986
Mejean Françoise	St-Alban Hôpital de jour	Saint-Alban Hopital jour PRO	829,736
Mercadier Cécile	IME Les Sapins Marvejols	IME les Sapins PRO (support formation)	14,628
*Mézy Julien	TR BD anglais les Chênes Mende	TR BD les Chênes Mende TPD	15.55
Michaux Natacha	TR BD Florac élémentaire	Adjointe Meyrueis TPD	7
Morera Solène	TR BD Banassac	Décharge Dir. St Chély - Aumont TPD	6,5
Mourgues Yannick	TR ZIL St-Germain-du-Teil	Adjoint élémentaire Banassac TPD	19
Moussion Sylvie	Disponibilité	Direction 1 classe Pont Ravager TPD	21,222
Palmier Lydie	Décharges IMF Mende	Adjointe Chanac TPD	26,164
Piot Céline	Adjointe Anglais J. Bonijol Mende	Adjointe Balsièges TPD	17,419
*Pommier Florence	Adjointe Anglais Chanac	Adjointe Chanac (défléchage) TPD	16
Pons Magali	TR BD Balsièges	Adjointe élem J.Bonijol Mende TPD	814,833

NOM	ANCIEN POSTE	POSTE OBTENU	BAREME
Portes Romain	Florac / Le Collet	Adjoint Meyrueis Anglais TD	807
Rabier Sylvie	Adjointe Villefort	Direction 3 classes Villefort TD	21,5
Raymond Sarah	Direction Fontanilles élem PRO	TR BD Balsièges TD	7
Rochette Mélanie	TR BD Occitan Mende	TRBD Saint-Etienne du Valdonnez TD	2
Roméo Marion	Ineat	Adjointe Maternelle Les solelhons Mende TD	812
Romieu Anne	St-Martin-de-Boubaux dir 1 cl	Adjointe Occitan Langogne élémentaire TD	2
*Roqueplan Thibault	Adjoint anglais St Chély	Adjoint élem St Chély (défléchage) TD	15
Roumejon Laure	Dir St-Etienne-du-Valdo PRO	Direction 4 cl. St-Etienne-du Valdonnez TD	17,5
Rousselle Séverine	TR ZIL St-Chély mat	CEM Montrodats TD	8,5
Roussel Béatrice	Adj mat les Solelhons Mende	Adjointe maternelle les chênes Mende TD	26,894
Rousson Claudie	Adjointe St-Etienne-du-Valdo	Adjointe élémentaire Fontanilles Mende TD	13
Salvat Stephane	Détachement	Adjoint Aumont-Aubrac TD	17
Seckel Gabrielle	Disponibilité	Adjointe Le Collet de Dèze Vœux zone 4 TD	23,884
Steenbeke Sandrine	ITEP Maria Vinc St-Etien-Valdo	ITEP Maria Vincent St Etienne du Valdonnez TD	14
Vexlard-Guiot Marie	SEGPA Marvejols	Adjointe SEGPA Marvejols PRO	10,144
Veyrier Chantal	Adjointe St-Alban-sur-Limagnole	Adjointe Albaret Sainte Marie TD	19,989
Vigne Amandine	PES	Direction Rousses (1 classe) TD	2
Weisanto Nathalie	Direction St André Capcèze	Adjointe Villefort TD	22,383

Mouvement par commune

<ul style="list-style-type: none"> ■ ALBARET SAINTE MARIE BASCLE Caroline TR BD TPD BRUNEL Marlène Dir. TPD VEYRIER Chantal Adj. Élé. TPD ■ ALTIER GIBERT Pierrick Dir. 1 classe TPD ■ AUMONT AUBRAC SALVAT Stéphane Adj. TPD ■ BALSIEGES PIOT Céline Adj. Élé. TPD RAYMOND Sarah TR BD TPD ■ BANASSAC COCHAIN Bernard-Yves TR BD TPD MOURGUES Yannick Adj. Élé. TPD ■ BARRE DES CEVENNES CHAMPETIER Jean-Luc TR ZIL TPD ■ BEDOUES FRONTIN Marine Dir. Élé. 2 classes PRO ■ BLEYMARD (LE) MARCELLI Serge TR BD TPD ■ CANOURGUE (LA) BOURRION Polly Adj. (défléchage) TPD ■ CHAMBON LE CHÂTEAU CAMPEL Peggy UPE2A TPD GAILLARD Anaïs Adj. TPD LAUNE Katia Dir. 4 classes TPD ■ CHANAC LEGRAND Karine TR ZIL TPD MAGNAN DE BORNIER S. Adj. TPD PALMIER Lydie Adj. TPD POMMIER Florence Adj. Élé. TPD (défléchage) ■ FLORAC Elémentaire CHAPÉL Cécile Adj. Élé. TPD (défléchage) GAILLAC PASTRE Sandy Adj. Élé. TPD (défléchage) FLORAC Maternelle GREA Elodie Adj. Mat. TPD MAURE Catherine TR ZIL TPD ■ LANGOGNE Elémentaire AURAND Sophie Adj. (défléchage) TPD FERRER Fabienne PDMQDC TPD ROMIEU Anne Adj. Élé. Occitan TPD ■ LANGOGNE Maternelle DENISET Fabienne Dir. Mat. 5 cl. PRO 	<ul style="list-style-type: none"> GERY Coline TR BD TPD ■ LE COLLET DE DEZE SECKEL Gabrielle Adj. TPD ■ LANUEJOLS LARGUIER Antoine Dir. 3 classes TPD MARVEJOLS IME Les Sapins MERCADIER Cécile Support For- mation PRO MARVEJOLS Elémentaire CHARBONNIER Sindy Adj. Élé. TPD DELABRE Aurore Adj. (défléchage) TPD ■ MARVEJOLS Maternelle MAURIN Julie Ens. Appl. TPD ■ MARVEJOLS SEGPA VEXLARD-GUIOT Marie Ens. Spé. PRO ■ MENDE Bellesagne DARDALHON Vivien Ens. Spé. PRO DECOUZE Pascal Ens. Spé. PRO ■ MENDE Fontanilles Maternelle MEGRET Séverine Adj. Mat. TPD ■ MENDE Inspection Académique BERNABEU Brice Fon Ped Ex Sans Spe TPD ■ MENDE Inspection Départementale MASSON Eric CPC TICE PRO ■ MENDE Jean Bonijol BARLIER Martine Adj. Anglais TPD CHAUMIER Florence TR ZIL TPD GUILLEM Elisabeth Adj. TPD (défléchage) LAFON Béatrice Déch dir Angl TPD PONS Magali Adj. TPD ■ MENDE Les Chênes MEZY Julien TR BD TPD (défléchage) ROUSSET Béatrice Adj. Mat. TPD ■ MENDE Les Solelhons ASSIER MANUEL Claudine Adj. TPD ROMEO Marion Adj. TPD ■ MENDE Maison d'arrêt LESCURE Emilie PRO ■ MENDE Terres Bleues ROUSSON Claudie Adj. Élé. TPD ■ MEYRUEIS MICHAUD Natacha Adj. TPD PORTES Romain Adj. Anglais TPD ■ MONASTIER PIN MORIES (LE) JAFFUEL Karine Adj. TPD (défléchage) ■ MONTRODAT CEM 	<ul style="list-style-type: none"> CHOUILLY Aurore Ens. Spé. PRO ROUSSELLE Séverine Ens. Spé. TPD ■ MONTRODAT LAURAIRE Dominique Adj. Élé. TPD (défléchage) ■ PONT RAVAGERS MOUSSION Sylvie Dir. 1 classe TPD ■ ROUSSES VIGNE Amandine Dir. 1 classe TPD ■ SAINTE ALBAN SUR LIMAGNOLE BRINGER Emilie Adj. TPD ■ SAINTE ALBAN Hôpital de Jour MEJEAN Françoise PRO ■ SAINTE BAUZILE DUBOIS Sylvie TR ZIL TPD ■ SAINTE CHELY D'APCHER Elémentaire BIDEAULT Paola Adj. Occitan TPD DALUT Mylène Adj. (défléchage) TPD MORERA Solène Déch. Dir. St Chély-Aumont TPD ROQUEPLAN Thibault Adj. Élé. TPD (défléchage) ■ SAINTE CHELY D'APCHER Maternelle BACHIMONT Ivan TR ZIL TPD ■ SAINTE CROIX VALLEE FRANCAISE MEIGNEN Nathalie Dir. 2 Classes TPD ■ SAINTE ENIMIE CORNET Gilles TR BD TPD ■ SAINTE ETIENNE DU VALDONNEZ AGUILHON Delphine Adj. TPD ROCHETTE Mélanie TR BD TPD ROUMEJON Laure Dir. 4 Classes TPD ■ SAINTE ETIENNE DU VALDONNEZ ITEP Maria Vincent STEENBEKE Sandrine Ens. Spé. TPD ■ SAINTE ETIENNE VALLEE FRANCAISE FLAYOL Camille Dir. Élé. 3 cl. TPD ■ SAINTE MICHEL DE DEZE ALBOUY Séverine Adj. Anglais TPD ■ VIELVIC MASMEJEAN Pauline Dir. 2 cl TPD ■ VILLEFORT RABIER Sylvie Dir. 3 classes TPD WEISANTO Nathalie Adj. Élé. TPD
--	---	---

Mouvement (fin)

A l'issue de la 1ère phase, 56 collègues ans poste:

PELLET Magali 19.917	MAGDINIER Jeanne 3
VIEU Géraldine 13.975	CHAUVELOT Marine 3
BONHOMME Mélanie 12.5	CHABANON Aurélie 3
VEZOLE Emilie 12	BUISSON Delphine 3
COULOM Helene 12	GREZE Marianne 3
PREVOST Philippe 11.625	LACAN Christopher 2
VICTOR-SERRANO Sophie 11	PRIEUR Bénédicte 2
LAMBERT Lucie 11	FAGES Manon 2
SARRUT Régis 10	BALDERAS CAYREL Mathilde 2
LAZES Florence 10	LAPEYRE Baptiste 2
MOLL Claire 10	VERNIERE Patrick 2
DARDE Helene 10	JAMMES Amélie 2
MERCIER Guilhem 9.997	CADIERGUES Floriane 2
GUIGUES Jordane 9	HERVAS Sonia 1
TESTUD Mylène 9	SARDA Olivier 1
LOPEZ Claire 8	SALBURGO Julie 1
ROUX Virginie 8	CHIOMENTO Mickael 1
COPPEL Anne-Laure 8	MARTIN Anthony 1
LOPEZ Carine 7	CUQ Aurélie 1
BOUTCHENICK Florence 7	BAYET Oriane 1
ANTUNES David 7	VAN PUYVELDE Bony 1
RICHARD Fanny 5	DAUVILLIERS Claire 1
PONGE Liselotte 4	CASTILLO Chloé 1
JAFFUER Léonore 4	GIRARD Mathilde 1
VIDAL Manon 3.5	MERCADAL Raphaëlle 1
ALMERAS Emilie 3	ROUYEYRE Charlotte 1
RAYNAL Aurélie 3	MOULIN Anne 1

Postes restant vacants à l'issue de la phase principale:

- MALBOUZON Dir. Elém. 1 cl.
- ST MARTIN DE BOUBAUX Dir. 1 cl. Fléché anglais
- ST MARTIN DE LANSUSCLE Dir. Elém. 1cl.
- MENDE Jean Bonijol TR BD Occitan
- FLORAC Maternelle TR BD
- FLORAC Élémentaire TR BD
- MENDE Jean Bonijol direction 14 classes
- MARVEJOLS Maître G

Auxquels s'ajouteront tous les postes libérés par les temps partiels, les dispos, les congés de longue maladie, les décharges de direction, les décharges syndicales...

Deux postes soumis à appel à candidature (Réfèrent, Direction Groupe Scolaire Mende...) pourraient libérer deux supports qui ne figureront pas sur la liste des postes de la phase d'ajustement car les avis des commissions ne seront étudiés que lors de la CAPD du 2 juillet. Cependant les postes libérés seront pourvus dans le cadre des affectations d'office à cette même CAPD.

Détachements 2015/2016

CASTANER Amélie AEFÉ Madagascar
jusqu'au 31/08/2018

CAUCAT Hugues MGEN Lozère
jusqu'au 31/08/2017

HOURS Nadia CNDP CDDP Mende
jusqu'au 31/08/2018

JULIEN Stéphanie Ligue de l'Enseignement -
FOL Lozère Mende jusqu'au 31/08/2015
(prolongation en cours)

KOSTOVSKI Space Mission Laïque Maroc
jusqu'au 31/08/2017

MAILLET Christophe PEP Saint-Etienne-du-
Valdonnez ITEP Maria Vincent
jusqu'au 31/08/15 (prolongation en cours)

MEJEAN Sébastien CNDP CRDP Montpellier
jusqu'au 31/08/2018

POUGET Laurent MGEN Lozère Mende
jusqu'au 31/08/2017

SANCHEZ Isabelle AEFÉ Colombie
jusqu'au 31/08/2016

TROTOUIN Nicolas Ligue de l'Enseignement -
FOL Lozère Mende

jusqu'au 31/08/2015 (prolongation en cours)

VARO Emmanuelle Mission Laïque Espagne
jusqu'au 31/08/2018

Disponibilités pour 2015/2016

ALLAIRE Wylia	GILLET MATHIEU Delphine
BARES Guilhem	HELBIG Christelle
BARLET Vanessa	LANTEAUME Justine
BONNEFILLE Claude	LEYDIER (Couderc) Hélène
BOUVIER James	ORBAEN Mireille
CHARBONNEL Sandra	REMIZE Mathilde
FERRIER Marjorie	TOS Julien
FRAY Anne	

Liste des postes défléchés anglais

AURAND Sophie , adjointe élé- mentaire Langogne	MEZY Julien , TR BD Les Chênes Mende
BOURRION Polly , adjointe élé- mentaire La Canourgue	POMMIER Florence , adjointe élé- mentaire Chanac
CHAPEL Cécile , adjointe élémen- taire Florac	ROQUEPLAN Thibault , adjoint élémentaire Saint-Chély
DALUT Mylène , adjointe élémen- taire Saint-Chély	Cette année, 15 postes fléchés anglais ont été en mesure de défléchage. Sur les 13 collègues touchés, 12 ont bénéficié de la priorité absolue pour retrouver leur poste, une seule collègue a fait un mouvement classique. Précision importante : cette mesure de carte scolaire est à considérer comme une modification purement administrative.
DELABRE Aurore , adjointe La Coustarade Marvejols	Les 12 collègues concernés con- servent donc toute leur ancienneté générale sur le poste depuis leur première affectation sur ce support. Cette précision sera utile en cas de fermeture sur l'école.
GAILLAC PASTRE Sandy , ad- jointe élémentaire Florac	
GUILLEM Elisabeth , adjointe Groupe Scolaire Jean Bonijol Mende	
JAFFUEL Karine , adjointe élémen- taire Le Monastier	
LAURAIRE Dominique , adjointe élémentaire Montrodat	

Agir ensemble

REFORME DU COLLEGE : les raisons de la colère

Après la réforme des rythmes scolaires pour le premier degré, voici la réforme du collège, présentée comme garante de l'égalité démocratique pour les élèves mais qui va en réalité accentuer la différenciation de scolarité et renforcer l'autorité des chefs d'établissement.

La ministre a donc décidé d'imposer à marche forcée la réforme du collège pour une application à la rentrée 2016 sur tous les niveaux. Cette façon de faire vivre le dialogue social rappelle furieusement la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Mépris et déconsidération à l'égard des enseignants guident l'action gouvernementale.

Conscients de la nécessité de faire évoluer l'école en général, les différents syndicats de la FSU demandent à ce que cette évolution se construise avec et non contre les enseignants. Le collège ne permet pas, comme l'école primaire, et le lycée après lui, de compenser les inégalités sociales et de favoriser l'accès pour tous à la culture et aux savoirs. La communauté éducative à des défis considérables face à elle. Ils ne pourront être relevés qu'avec tous ses membres et particulièrement les enseignants.

La mise en place de 3 heures d'Accompagnement Personnalisé (AP) au cycle 3 (6ème) et de 4 heures d'AP et d'EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires) sur le cycle 4 (5ème, 4ème et 3ème) est présentée comme une réforme pour qu'« Enfin ils [...] travaille[nt] ensemble ».

Faire travailler ensemble n'est pas nouveau et a déjà été mis en œuvre en particulier à travers les IDD (Itinéraires de Découvertes). Les heures de ce dispositif sont prises sur les horaires disciplinaires avec le risque que ce dispositif disparaisse un jour ... ce qui entraînerait la suppression de ces heures. De plus,

comme toujours, il n'est dégagé aucun temps de concertation dans l'emploi du temps professeur.

Au-delà de la diminution de volume horaire des enseignements obligatoires, ce dispositif entraîne la mise en concurrence des disciplines et des enseignants. Il occasionne également des inégalités entre établissements et entre élèves d'un même établissement.

« L'établissement peut moduler de manière pondérée la répartition du volume horaire hebdomadaire par discipline, dans le respect à la fois du volume horaire global (...) pour la durée du cycle, du volume horaire global annuel des enseignements obligatoires ».

Ici réside une menace sur le caractère national du collège. Selon le collège qu'il fréquente, un élève pourra ne pas avoir le même nombre d'heures dans toutes les disciplines. Dans les faits, qui jugera du caractère « pondéré » des modulations? Et s'il est possible de modifier les répartitions tous les ans, comment assurer le volume horaire global sur le cycle pour tous les élèves?

On remarquera également le glissement d'un calcul hebdomadaire à un calcul annuel voire par cycle annuel. Ce dispositif préfigure-t-il une annualisation du temps de travail enseignant ?

De faux débats, largement alimentés par la droite et l'extrême droite ont détourné l'attention de l'opinion des véritables enjeux de cette réforme. La ministre a dissimulé les mauvais coups portés à l'enseignement des langues sous un affichage égalitaire. La suppression des dispositifs bilangues et des classes européennes diminue le nombre d'heures de langues vivantes dispensées à une partie des élèves. La suppression des options latin et grec a été annulée en

apparence car son existence dépendra de la volonté du chef d'établissement.

Ne nous trompons pas sur la nature de ces mesures : la ministre communique sur l'égalité qui serait rétablie. Les dispositifs et options créeraient trop de ségrégation entre les divisions et les établissements. On peut analyser les choses différemment : dans la plupart des collèges populaires (ou mixtes socialement) ces structures existent en tentant de minimiser la différence de niveau qu'elles peuvent créer entre des parcours privilégiés d'élèves et des parcours au rabais. Leur suppression obère dans ces établissements tout accès possible des classes populaires à ces éléments de culture auxquels la bourgeoisie continuera d'accéder, dans le privé notamment. Sur ce point, il est notable que la première ségrégation contre laquelle il faudrait lutter est celle créée par l'existence des établissements privés sous contrat et celle des inégalités instituées par les découpages de la carte scolaire. Une avancée réelle serait de permettre à tou(te)s d'accéder à ces éléments de culture, au sein d'enseignements disciplinaires sans créer des parcours privilégiés pour les familles les mieux outillées scolairement.

Enfin la réforme des collèges, comme du premier degré oublie toujours un élément prépondérant : la formation continue. Cela reste le grand mystère de la politique éducative actuelle ! La ministre annonce son renforcement presque chaque semaine mais les enseignants ne voient rien venir. Dans n'importe quel métier aujourd'hui, personne n'oserait faire croire à une refondation sans formation continue. C'est pourtant le tour de passe-passe auquel nous assistons depuis deux ans.

Le SNUipp soutient l'opposition à la réforme et dénonce le passage en force de la ministre.

Les organisations syndicales SNES-FSU, SNEP-FSU, SNALC-FGAF, SNFOLC, SNETAA-FO, CGT Educ'action et SUD Education font le constat du maintien d'une réforme du collège contestée par la majorité des enseignants et rejetée au CSE par des organisations syndicales représentant plus de 80% des enseignants du second degré.

Elles continuent de demander le retrait de cette réforme fondée sur l'autonomie des établissements et la multiplication des hiérarchies intermédiaires sous l'autorité du chef d'établissement et la reprise de discussions sur de nouvelles bases pour la réussite de tous les élèves.

Sans répondre aux véritables besoins du collège, cette réforme ne ferait, si elle était mise en œuvre en 2016, qu'engendrer davantage d'inégalités entre les élèves, aggraver les conditions de travail des personnels, mettre en concurrence personnels, disciplines et établissements.

Le SNUipp-FSU, avec ses partenaires du second degré, dénonce fermement les conditions de la publication des textes le 20 mai, au lendemain de la première journée de grève dans les collèges. Cette attitude est une provocation de notre ministre qui doit faire ce qu'elle dit : écouter et entendre les enseignants.

**La force de notre profession c'est son Syndicat,
c'est aussi le nombre de ses adhérents.**

ÉCHELONS	PROFESSEURS DES ÉCOLES							HORS CL.
	ADJOINT	Dir. 1 Cl.	DIRECTION D'ÉCOLE			SÉ - IMF	E G P A	
			2 à 4 Cl.	5 à 9 Cl.	10 Cl. et +			
11e	201	204	207	210	215	217	207	P.E.G.C. Classe excep. 226 € Hors-classe 214 € INSTITUTEURS Adjoint et dir. 1 cl. 159 € Direction 2 cl et + 162 € Spécialisés IMF 159 € RETRAITÉS pension < 1400€ 95 € pension > 1400€ 105 € CONTRACTUELS 99 € Disponibilité, Congé parental, AVS, EVS, Adj't d'éducation 79 € Congé de formation 80 % de la cotisation (minimum 79 €) et selon le temps partiel 50 %, 75%... de la cotisation (minimum 79 €)
10e	185	189	192	198	201	204	192	
9e	173	176	180	181	186	189	180	
8e	159	164	167	170	173	180	167	
7e	148	151	155	158	161	167	155	
6e	139	142	145	149	151		145	
5e	126	130	133	136	139		220	
4e	120	123	126	130	136		207	
3e	117	120	123	126	130		195	
2e	PE stagiaires : 100 €						180	
1er	Étudiants IUFM (M1 - M2) : Gratuit						162	



Adhérer en ligne en quelques clics seulement en payant par carte bancaire !

Pour cela, c'est très simple: aller sur notre site:

<http://48.snuipp.fr>

Cliquer ensuite sur le bandeau en haut de page « **Je me syndique en ligne** » et laissez-vous guider !

Simple, rapide, syndiquez-vous dès à présent pour l'année scolaire 2015/2016 et partez en vacances l'esprit tranquille !

Attention, 66% du montant de votre cotisation sont déduits de votre impôt sur le revenu !!!

BULLETIN D'ADHESION 2015-2016

Je me syndique au SNU IPP afin de contribuer :

- à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités.
- au développement du service public d'Éducation.
- au maintien de l'unité de la profession dans un syndicat unitaire, indépendant, pluraliste et démocratique au sein de la F.S.U..

Mise en conformité avec les résolutions de la Commission Nationale Informatique et Liberté :

Le SNUipp (FSU) pourra utiliser les renseignements ci-dessous pour ses publications. Il me communiquera les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquels il a accès à l'occasion des CAPD et je l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements automatisés conformément aux articles 26 et 27 de la loi du 06.01.78. Cette autorisation est révoquable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant au SNUipp.

Date :

Signature:

M. Mme. Mlle Nom :

Prénom:

Nom de jeune fille :

Date de naissance:

Adresse personnelle :

Adresse mail :

Téléphone :

Adresse de l'établissement :

Fonctions :

Échelon :

Montant de la cotisation:

Date sortie EN ou IUFM:

À renvoyer avec le chèque (plusieurs chèques si le paiement est fractionné) à l'ordre du SNUIPP à **SNUIPP - FSU Maison des Syndicats - Espace Jean Jaurès, Rue Charles Morel, 48000 MENDE.**

Tél: 04 66 49 15 90 / 06 42 11 56 99

Mail: snu48@snuipp.fr

Lu au B.O.

N° 16 du 17 avril 2014

- ❑ **Actions éducatives** : Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions.
- ❑ **Personnels du second degré** : Affectation en qualité de fonctionnaire stagiaire des lauréats des concours et des examens professionnalisés du second degré - rentrée 2014.

Spécial N° 4 du 17 avril 2014

Programme des opérations statistiques et de contrôle de gestion des directions d'administration centrale - 2014.

N° 17 du 24 avril 2014

- ❑ **Etablissements médico-sociaux** : Mise en œuvre des plans régionaux d'action, des créations de places et des unités d'enseignement prévus par le 3e plan autisme (2013-2017).

N° 18 du 1er mai 2014

- ❑ **Fournitures scolaires** : Développement des pratiques d'achat responsable.
- ❑ **Mouvement** : Mise à disposition de la Nouvelle-Calédonie des personnels enseignants du second degré, d'éducation et d'orientation - rentrée scolaire de février 2015 ; Affectation à Wallis-et-Futuna des personnels enseignants du second degré, d'éducation et d'orientation - rentrée de février 2015.
- ❑ **Formation** : L'université d'été - Belc 2014, les métiers du français dans le monde.
- ❑ **Vacances de postes** : Centre international d'études pédagogiques ; Conseillers en formation continue - rentrée scolaire 2014.

N° 19 du 8 mai 2014

- ❑ **Réforme des rythmes scolaires** : Autorisation d'expérimentations relatives à l'organisation des rythmes scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires.
- ❑ **Organisation des rythmes scolaires** : Modalités de mise en œuvre des expérimentations relatives à l'organisation des rythmes scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires prévues par le décret n° 2014-457 du 7 mai 2014.
- ❑ **Sections internationales** :

Liste des sections internationales dans les écoles, collèges et lycées : modification.

- ❑ **Actions éducatives** : Journée nationale de la Résistance ; Concours national de la Résistance et de la Déportation - année 2014-2015.

N° 20 du 15 mai 2014

- ❑ **Commission générale de terminologie et néologie** : Vocabulaire de l'éducation et de l'enseignement supérieur.

N° 21 du 22 mai 2014

- ❑ **Lettre aux membres de la communauté éducative** : Préparation de la rentrée scolaire 2014.
- ❑ **Préparation de la rentrée scolaire 2014**
- ❑ **Nominations** : Directeurs académiques et directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale.

N° 22 du 29 mai 2014

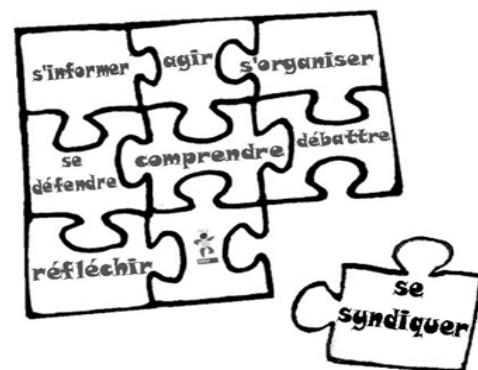
- ❑ **Etablissements du second degré** : Procédures disciplinaires ; Application de la règle, mesures de prévention et sanctions.
- ❑ **Actions éducatives** : Séminaire des Rencontres internationales de la photographie d'Arles.
- ❑ **Education physique et sportive** : Mise en œuvre du décret n° 2014-460 relatif à la participation des enseignants d'éducation physique et sportive du second degré aux activités sportives scolaires volontaires des élèves.
- ❑ **Vacances de postes** : Postes à l'UNSS - rentrée 2014.

N° 23 du 5 juin 2014

- ❑ **Sport de haut niveau** : Élèves, étudiants et personnels de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur.
- ❑ **Education prioritaire** : Refondation de l'éducation prioritaire.
- ❑ **Partenariat** : Convention de partenariat entre le MENESR, le MDFVJS, l'USEP, l'UNSS et la FFF.
- ❑ **Echanges franco-allemands** : Programmes de mobilité individuelle scolaire Brigitte Sauzay, campagne 2014-2015 et Voltaire, campagne 2015-2016 ; Appel à candidatures pour les échanges entre la France et l'Allemagne de jeunes et d'adultes en formation professionnelle initiale et continue ainsi que des enseignants et formateurs impliqués dans ces échanges - campagne 2015 ; Appel à candidatures pour le programme Projets-IN / IN-projekte, réseau des projets scolaires franco-allemands, interculturels, interdisciplinaires et innovants.
- ❑ **Concours et recrutements** : Organisation de concours statutaires et recrutements réservés de personnels enseignants des premier et second degrés, de conseillers principaux d'éducation et de conseillers d'orientation-psychologues - session 2015.

N° 24 du 12 juin 2014

- ❑ **Représentants des parents d'élèves** : Élections aux conseils des écoles et aux conseils d'administration des établissements publics locaux d'enseignement - année scolaire 2014-2015.
- ❑ **Diplôme de compétence en langue** : Calendrier des sessions 2014-2017.



Faites vivre vos droits !

Adhérez ou ré-adhérez au SNUipp-FSU 48